



**Séance du Conseil Municipal
du 28 mars 2024**

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal

Fonctionnement du Conseil Municipal

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2024

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2024.

ADOPTÉ : à 19 voix pour.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2024

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 12 février 2024.

ADOPTÉ : à 18 voix pour.

3. Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire

- **PRISE D'ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE : à 20 prises d'acte.

Finances et marchés

4. Comptes de gestion 2023

- **APPROUVE** les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

ADOPTÉ : à 14 voix pour, 6 abstentions.

5. Compte Administratif 2023 budget principal

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2023, lequel se résume dans le tableau ci-dessous,

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

EXECUTION BUDGETAIRE 2023

			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévision budgétaire totale	A	6 114 785.41	8 358 641.17	14 473 426.58
	Titres de recettes émis	B	2 758 727.06	8 533 958.15	11 292 685.21
	Rattachements	C		31 268.24	31 268.24
	Restes à réaliser	D	1 365 491.64		1 365 491.64
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	E	6 114 785.41	8 358 641.17	14 473 426.58
	Engagements	F	4 664 624.21	8 044 282.32	12 708 906.53
	Mandats émis	G	2 762 347.97	8 044 282.32	10 806 630.29
	Rattachements (pour mémoire)	H		134 520.82	134 520.82
	Dépenses engag. non mandatées	I=F-G	1 902 276.24		1 902 276.24
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution				
	Excédent	B-G		489 675.83	486 054.92
	Déficit	G-B	3 620.91		
	Solde des restes à réaliser				
	Excédent	D-(I+J)			
	Déficit	(I+J)-D	536 784.60		536 784.60

RESULTAT REPORTE	Excédent		129 183.95	
	Déficit	505 800.57		376 616.62
RESULTAT CUMULE	Excédent		618 859.78	109 438.30
	Déficit	509 421.48		

	Résultat à la clôture ex. préc.	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Transfert résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de Clôture
INVESTISSEMENT	- 505 800.57		-3 620.91	- 945.10	- 510 366.58
FONCTIONNEMENT	1 003 491.95	874 308.00	489 675.83		618 859.78
TOTAL	497 691.38	874 308.00	486 054.92	- 945.10	108 493.20

ADOPTÉ : à 13 voix pour, 6 abstentions.

6. Compte Administratif 2023 du budget annexe Lotissements

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2023, lequel se résume dans le tableau ci-dessous,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

EXECUTION BUDGETAIRE 2023

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévision budgétaire totale A	991 046.53	1 309 842.76	2 300 889.29
	Titres de recettes émis B	395 006.53	554 382.08	949 388.61
	Rattachements C			
	Restes à réaliser D			
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales E	991 046.53	1 192 146.53	2 183 193.06
	Engagements F	551 735.48	551 735.48	1 103 470.96
	Mandats émis G	551 735.48	551 735.48	1 103 470.96
	Rattachements (pour mémoire) H			
	Dépenses engag. non mandatées I=F-G			
	Dépenses engag. non rattachées J=F-H			
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution			
	Excédent B-G		2 646.60	
	Déficit G-B	156 728.95		154 082.35
	Solde des restes à réaliser			
	Excédent D-(I+J)			
	Déficit (I+J)-D			

RESULTAT REPORTE	Excédent		713 802.76	318 796.23
	Déficit	395 006.53		
RESULTAT CUMULE	Excédent		716 449.36	164 713.88
	Déficit	551 735.48		

	Résultat à la clôture ex. préc.	Transfert résultat par opération d'ordre non budgétaire	Solde d'exécution	Résultat de Clôture
INVESTISSEMENT	-395 006.53		-156 728.95	-551 735.48
FONCTIONNEMENT	713 802.76		2 646.60	716 449.36
TOTAL	318 796.23		-154 082.35	164 713.88

ADOPTÉ : à 13 voix pour, 6 abstentions.

7. Compte Administratif 2023 du budget annexe Ateliers relais

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2023, lequel se résume dans le tableau ci-dessous,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

EXECUTION BUDGETAIRE 2023

			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévision budgétaire totale	A	65 364.73	48 660.00	114 024.73
	Titres de recettes émis	B	24 021.92	48 501.45	72 523.37
	Rattachements	C			
	Restes à réaliser	D			
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	E	65 364.73	48 660.00	114 024.73
	Engagements	F	28 300.33	30 146.59	58 446.92
	Mandats émis	G	28 300.33	30 146.59	58 446.92
	Rattachements (pour mémoire)	H		2 425.01	2 425.01
	Dépenses engag. non mandatées	I=F-G			
	Dépenses engag. non rattachées	J=F-H			
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution				
	Excédent	B-G		18 354.86	14 076.45
	Déficit	G-B	4 278.41		
	Solde des restes à réaliser				
	Excédent	D-(I+J)			
	Déficit	(I+J)-D			

RESULTAT REPORTE	Excédent				
	Déficit		37 004.73		37 004.73
RESULTAT CUMULE	Excédent			18 354.86	
	Déficit		41 283.14		22 928.28

	Résultat à la clôture ex. préc.	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de Clôture
INVESTISSEMENT	-37 004.73		-4 278.41	-41 283.14
FONCTIONNEMENT	10 371.17	10 371.17	18 354.86	18 354.86
TOTAL	-26 633.56		14 076.45	-22 928.28

ADOPTÉ : à 13 voix pour, 6 abstentions.

8. Compte Administratif 2023 du budget annexe Gendarmerie

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2023, lequel se résume dans le tableau ci-dessous,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

EXECUTION BUDGETAIRE 2023

			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévision budgétaire totale	A	80 435.06	163 490.00	243 925.06
	Titres de recettes émis	B	65 656.91	134 498.17	200 155.08
	Rattachements	C		30 116.49	30 116.49
	Restes à réaliser	D			
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	E	80 435.06	163 490.00	243 925.06
	Engagements	F	64 514.44	132 337.37	196 851.81
	Mandats émis	G	64 514.44	132 337.37	196 851.81
	Rattachements (pour mémoire)	H		12 870.05	12 870.05
	Dépenses engag. non mandatées	I=F-G			
	Dépenses engag. non rattachées	J=F-H			
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution				
	Excédent	B-G	1 142.47	2 160.80	3 303.27
	Déficit	G-B			
	Solde des restes à réaliser				
	Excédent	D-(I+J)			
	Déficit	(I+J)-D			

RESULTAT REPORTE	Excédent			14 537.28	
	Déficit		15 835.06		1 297.78
RESULTAT CUMULE	Excédent			2160.80	
	Déficit		14 692.59		12 531.79

	Résultat à la clôture ex. préc.	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de Clôture
INVESTISSEMENT	-15 835.06		1 142.47	-14 692.59
FONCTIONNEMENT	14 537.28	14 537.28	2 160.80	2 160.80
TOTAL	-1 297.78	14 537.28	3 303.27	-12 531.79

ADOPTÉ : à 13 voix pour, 6 abstentions.

9. Compte Administratif 2023 du budget annexe Coët Mousset

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2023, lequel se résume dans le tableau ci-dessous,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

EXECUTION BUDGETAIRE 2023

			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévision budgétaire totale	A	1 740 854.41	2 492 954.41	4 233 808.82
	Titres de recettes émis	B	494 410.41	682 066.37	1 176 476.78
	Rattachements	C			
	Restes à réaliser	D			
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	E	1 740 854.41	2 492 954.41	4 233 808.82
	Engagements	F	682 066.37	604 803.84	1 286 870.21
	Mandats émis	G	682 066.37	604 803.84	1 286 870.21
	Rattachements (pour mémoire)	H			
	Dépenses engag. non mandatées	I=F-G			
	Dépenses engag. non rattachées	J=F-H			
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution				
	Excédent	B-G		77 262.53	
	Déficit	G-B	187 655.96		110 393.43
	Solde des restes à réaliser				
RESULTAT DE L'EXERCICE	Excédent	D-(I+J)			
	Déficit	(I+J)-D			

RESULTAT REPORTE	Excédent			124 476.40	
	Déficit		494 410.41		369 934.01
RESULTAT CUMULE	Excédent			201 738.43	
	Déficit		682 066.37		480 327.44

	Résultat à la clôture ex. préc.	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de Clôture
INVESTISSEMENT	-494 410.41		-187 655.96	-682 066.37
FONCTIONNEMENT	124 476.40		77 262.53	201 738.93
TOTAL	-369 934.01		-110 393.43	-480 327.44

ADOPTÉ : à 13 voix pour, 6 abstentions.

10. Affectation du résultat Budget principal

- **SE PRONONCE** sur l'affectation du résultat de fonctionnement du Compte Administratif 2023 du budget Principal sur l'exercice 2024 suivant le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Montant
Résultat budgétaire de l'exercice 2023	489 675.83 €
Résultat antérieur reporté	129 183.95 €
Capacité d'autofinancement	618 859.78 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat budgétaire de l'exercice 2023	- 3 620.91 €
Résultat antérieur reporté	-505 800.57 €
<i>Intégration résultat par opération non budgétaire</i>	-945.10€
Solde d'exécution de la section d'investissement	-510 366.58 €
Reste à réaliser en dépenses	1 902 276.24 €
Reste à réaliser en recettes	1 365 491.64 €
Solde d'exécution des restes à réaliser	- 536 784.60 €
Besoin de financement	-1 046 206.08 €
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Au financement de l'investissement cpte 1068 investissement	618 859.78 €
En report à nouveau en fonctionnement cpte R 002 fonctionnement	
TOTAL	618 859.78 €

ADOPTÉ : à 13 voix pour, 6 abstentions.

11. Affectation du résultat budget annexe Lotissements

- **SE PRONONCE** sur l'affectation du résultat d'exploitation du Compte Administratif 2023 du budget annexe Lotissements sur l'exercice 2024 suivant le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Montant
Résultat budgétaire de l'exercice 2023	2 646.60 €
Résultat antérieur reporté	713 802.76 €
Capacité d'autofinancement	716 449.36 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat budgétaire de l'exercice 2023	-156 728.95 €
Résultat antérieur reporté	- 395 006.53 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	-551 735.48 €
Reste à réaliser en dépenses	
Reste à réaliser en recettes	
Solde d'exécution des restes à réaliser	
Besoin de financement	- 551 735.48 €
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Au financement de l'investissement cpte 1068 investissement	
En report à nouveau en fonctionnement cpte R 002 fonctionnement	716 449.36 €
TOTAL	716 449.36 €

ADOPTÉ : à 13 voix pour, 6 abstentions.

12. Affectation du résultat budget annexe Ateliers relais

- **SE PRONONCE** sur l'affectation du résultat d'exploitation du Compte Administratif 2023 du budget annexe Ateliers relais sur l'exercice 2024 suivant le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Montant
Résultat budgétaire de l'exercice 2023	18 354.86 €
Résultat antérieur reporté	
Capacité d'autofinancement	18 354.86 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat budgétaire de l'exercice 2023	- 4 278.41 €
Résultat antérieur reporté	-37 004.73 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	-41 283.14 €
Reste à réaliser en dépenses	

	Reste à réaliser en recettes	
	Solde d'exécution des restes à réaliser	
	Besoin de financement	-41 283.14€
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
	Au financement de l'investissement cpte 1068 investissement	18 354.86 €
	En report à nouveau en fonctionnement cpte 002 fonctionnement (débit)	
	TOTAL	18 354.86 €

ADOPTÉ : à 13 voix pour, 6 abstentions.

13. Affectation du résultat budget annexe Gendarmerie

- **SE PRONONCE** sur l'affectation du résultat d'exploitation du Compte Administratif 2023 du budget annexe Gendarmerie sur l'exercice 2024 suivant le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Montant
	Résultat budgétaire de l'exercice 2023	2 160.80 €
	Résultat antérieur reporté	
	Capacité d'autofinancement	2 160.80 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Résultat budgétaire de l'exercice 2023	1 142.47 €
	Résultat antérieur reporté	-15 835.06 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement	- 14 692.59 €
	Reste à réaliser en dépenses	
	Reste à réaliser en recettes	
	Solde d'exécution des restes à réaliser	
	Besoin de financement	- 14 692.59 €
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
	Au financement de l'investissement cpte 1068 investissement	2 160 .80 €
	En report à nouveau en fonctionnement cpte 002 fonctionnement	
	TOTAL	2 160.80 €

ADOPTÉ : à 13 voix pour, 6 abstentions.

14. Affectation du résultat budget annexe Coët Mousset

- **SE PRONONCE** sur l'affectation du résultat d'exploitation du Compte Administratif 2023 du budget annexe Coët Mousset sur l'exercice 2024 suivant le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Montant
Résultat budgétaire de l'exercice 2023	77 262.53 €
Résultat antérieur reporté	124 476.40 €
Capacité d'autofinancement	201 738.93 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Montant
Résultat budgétaire de l'exercice 2023	-187 655.96 €
Résultat antérieur reporté	-494 410.41 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	-682 066.37 €
Reste à réaliser en dépenses	
Reste à réaliser en recettes	
Solde d'exécution des restes à réaliser	
Besoin de financement	-682 066.37 €
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Au financement de l'investissement cpte 1068 investissement	
En report à nouveau en fonctionnement cpte R 002 fonctionnement	201 738.93 €
TOTAL	201 738.93 €

ADOPTÉ : à 13 voix pour, 6 abstentions.

15. Vote des taux 2024

- **APPROUVE** les taux d'imposition communaux 2024 ainsi qu'il suit :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties = 38.48 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 44,43 %
 - Taxe d'habitation = 12.50 %

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

16. Budgets primitifs 2024

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2024 : budget principal et budgets annexes.

***BUDGET PRINCIPAL**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	8 384 703.00 €
Recettes	8 384 703.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	9 061 612.82 €
Recettes	9 061 612.82 €

ADOPTÉ : à 14 voix pour, 6 abstentions.

***BUDGET LOTISSEMENTS**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 288 178.84 €
Recettes	1 360 489.54 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 195 775.66 €
Recettes	1 195 775.66 €

ADOPTÉ : à 14 voix pour, 6 abstentions.

***BUDGET ATELIERS RELAIS**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	37 260.00 €
Recettes	37 260.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	70 643.14 €
Recettes	252 054.86 €

ADOPTÉ : à 14 voix pour, 6 abstentions.

***BUDGET GENDARMERIE**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	155 010.00 €
Recettes	155 010.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	81 592.59 €
Recettes	81 592.59 €

ADOPTÉ : à 14 voix pour, 6 abstentions.

***BUDGET QUARTIER DE COET MOUSSET**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	4 309 557.93 €
Recettes	4 309 557.93 €
Dépenses	4 456 205.37 €
Recettes	4 456 205.37 €

ADOPTÉ : à 14 voix pour, 6 abstentions.

17. Subvention d'équilibre au CCAS – année 2024

- **APPROUVE** le versement d'une subvention d'équilibre de 345 000€ au Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2024.

La dépense correspondante est inscrite à l'article 657362 du Budget principal.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

18. Suppression de 2 régies

- **VALIDE** la suppression de la régie d'avance des service généraux de la Commune et de la régie de recettes de la billetterie de l'EMA,
- **AUTORISE** le maire à mettre en œuvre cette décision ;

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

19. Tarifs communaux

- **FIXE** les nouveaux tarifs communaux complémentaires suivant :

Tarifs forfaitaire	
Chapiteau 192 M2	320 €
Chapiteau 72 M2	220 €

- **DIT** que les chapiteaux ci-dessus seront mis à disposition uniquement pour les événements majeurs participant au rayonnement de la ville et où la ville est partenaire.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

20. Tarifs jeunesse

- **EMET UN AVIS FAVORABLE/DÉFAVORABLE** à la fixation des tarifs de l'accueil de mineurs à compter du 1er avril 2024 comme indiqué ci-dessus :

1- Concernant les séjours estivaux (camps et mini-camp) liés à l'accueil collectif de mineurs, les propositions d'évolution des tarifs actuels sont les suivantes :

Accueil de loisirs 3/10 ans (Au jardin des enfants)

Quotient familial	Journée mini camp 2023	Augmentation de+ 7 %	Proposition 2024	Tarif camp 5 jours (indicatif)
> 1100	25.52€	+ 1.78 €	27.3 €	136.50 €
720 à ≤ 1099	21.70€	+ 1,52 €	23.22 €	116.10 €
401 à ≤ 719	18.42€	+ 1,23 €	19.65 €	98.25 €
0 - 400	15.64€	+ 1,10 €	16.74 €	83.70 €
Extérieur	32.18€	+ 2,25 €	34.43 €	172.15 €

Loisirs Jeunes 11/16 ans

Quotient familial	Journée mini camp 2023	Augmentation de+ 7 %	Proposition 2024	Tarif camp 6 jours (indicatif)
> 1100	29,35	+ 2,05 €	31,40 €	188.40 €
720 à ≤ 1099	24,95	+ 1,75 €	26,70 €	160.20 €
401 à ≤ 719	21,19	+ 1,48 €	22,67 €	136.02 €
0 - 400	17,99	+ 1,25 €	19,25 €	115.50 €
Extérieur	37,01	+ 2,59 €	39,60 €	237.60 €

2 - Concernant la création du groupe « Passerelle jeunes » les propositions de tarifs sont les suivantes :

TARIFS LOISIRS JEUNES et PASSERELLE JEUNES

QUOTIENT FAMILIAL	T1	T2	T3	T4	T5	JOURNÉE MINI-CAMP	REPAS
> 1100	3,50 €	7,00 €	9,00 €	11,50 €	15,00 €	31,40 €	3,70 €
720 à ≤ 1099	3,00 €	6,00 €	8,00 €	10,00 €	13,00 €	26,70 €	3,50 €
401 à ≤ 719	2,50 €	5,00 €	7,00 €	9,00 €	11,00 €	22,67 €	3,40 €
0 - 400	2,00 €	4,00 €	6,00 €	7,00 €	9,00 €	19,25 €	3,30 €
Extérieurs	4,30 €	8,60 €	10,50 €	14,00 €	25,00 €	39,60 €	4,25 €

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

21. Evolution partenariats financiers- Salle de sport de Coët Mousset

- **VALIDE** les caractéristiques et le plan de financement prévisionnel de l'opérations précitée et autorise M. Le Maire à solliciter les subventions afférentes.

ADOPTÉ : à 14 voix pour, 1 contre et 5 abstentions.

22. Convention Morbihan Energie – horloges connectées

- **APPROUVE** la convention de financement et de réalisation des travaux d'éclairage et de pilotage proposée par Morbihan Energies
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention et tout document afférent à l'exécution de cette opération.

ADOPTÉ : à 14 voix pour, 6 contre.

Urbanisme et Aménagement

23. Désaffectation de portions de chemins ruraux

- **APPROUVE**
 - La désaffectation des cinq portions de chemins ruraux précités,
 - L'autorisation donnée à M. le maire d'ouvrir l'enquête publique et désigner le commissaire enquêteur,

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

24. Convention EPF – maison Corformat

- **DEMANDE** l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention opérationnelle d'actions foncières annexée à la présente délibération,
- **APPROUVE** ladite convention et **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution,
- **S'ENGAGE** à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles avant le 12 mai 2031,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ : à 14 voix pour, 6 contre.

25. Convention Morbihan Energie – aménagement du quartier de Coët Mousset

- **APPROUVE** les trois conventions de mise à disposition de terrain pour trois postes de transformation de courant électrique et tout ouvrage de raccordement de ce poste au réseau public de distribution.
- **AUTORISE** le Maire à signer les trois conventions et tout document afférent à l'exécution de cette opération.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

26. Désaffectation et déclassement du camping

- **CONSTATE** la désaffectation des parcelles ZR 160,161 et 166 constituant l'intégralité du camping municipal de Pont Augan.
- **DECLASSE** les parcelles ZR 160,161 et 166 et les intégrer ainsi dans le domaine privé de la commune.

ADOPTÉ : à 14 voix pour, 6 contre.

Intercommunalité

27. Service commun droits des sols – Lorient Agglomération

- **DECIDE** d'adhérer au service commun dénommé « service commun d'agglomération pour l'application du droit des sols (ADS) à compter du 1^{er} juillet 2024.
- **APPROUVE** les termes de la convention constitutive du service commun d'agglomération pour l'application du droit des sols (ADS).
- **MANDATE** le maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment pour signer ladite convention et ajuster dans la fiche d'impact annexée les choix communaux en termes d'actes à instruire et de permanences.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

28. Augmentation du capital de XSEA

- **APPROUVE** l'augmentation du capital de la SEM XSEA et la modification de sa composition et de sa répartition entre les différents actionnaires.
- **MANDATE** le maire ou son représentant pour réaliser les formalités nécessaires à cette augmentation de capital.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

29. Augmentation du capital de la SPL Bois Energie

- **APPROUVE** le projet d'augmentation de capital de la SPL BER avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 3.892.000 euros par l'émission de 7784 actions nouvelles d'une valeur nominale de 500 euros chacune.
- **NE SOUSCRIT PAS** à l'augmentation de capital de la SPL BER.
- **APPROUVE** la modification de l'article 6 des statuts, désormais rédigé comme suit :
Il est ajouté à l'article les paragraphes suivants :

« 5/ Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2024, le capital a été augmenté d'une somme globale de 3.892.000 euros (trois millions huit cent quatre-vingt-douze mille euros) en numéraire avec suppression du Droit préférentiel de souscription reconnu par la loi aux actionnaires. Cette augmentation de capital a été réservée à la ville de Lorient, l'agglomération de Lorient, la région Bretagne, la commune de Ploemeur, la communauté de Quimperlé, le département de Morbihan, la commune de Moëlan sur Mer et la commune de Rianteac.

Le montant du capital est ainsi passé de la somme de cent soixante-deux mille (162.000) euros à celle de quatre millions cinquante-quatre mille (4.054.000) euros.

Total des apports 4.054.000 euros »

- **APPROUVE** la modification de l'article 7 des statuts, désormais rédigé comme suit :
« Le capital social est fixé à la somme de quatre millions cinquante-quatre mille (4.054.000) euros.
Il est divisé en huit mille cent huit (8108) actions d'une seule catégorie de cinq cents (500) euros chacune de valeur nominale.
La totalité des actions est détenue par des collectivités territoriales ou des groupements de collectivités ».
- **APPROUVE** la modification du nombre de sièges au conseil d'administration de la SPL BER, de 11 sièges à 15 sièges au total.

- **APPROUVE** le représentant de la commune à l'assemblée générale extraordinaire de la SPL BER à voter en faveur de la ou des résolutions concrétisant ces modifications statutaires, et le dote de tous pouvoirs à cet effet.
- **MANDATE** le maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

Culture - Sport

30. Evolution du règlement intérieur de l'Ecole de musique

- **APPROUVE** le règlement intérieur tel que modifié.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

31. Achat de kilomètre pour la Redadeg 2024

- **APPROUVE** l'achat d'un kilomètre à hauteur de 350 €.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

Administration générale

32. Elargissement des horaires d'ouverture de France Services

- **AUTORISE** le Maire à modifier les horaires d'ouverture de l'Espace France Services - Agence Postale Communale à compter du 1^{er} avril 2024.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

Fait à Languidic le 12 avril 2024,

Le Maire,



Laurent DUVAL.